

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Mesnils sur Iton / Condé-sur-iton

De : FrN <frederic.oneill@orange.fr>

Date : 18/03/2022 17:35

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Monsieur Le Commissaire-Enquêteur,

Habitant du Roncenay-Authenay depuis 22 ans, je m'intéresse à la vie de la commune avec le souhait de pouvoir participer davantage lorsque l'heure de la retraite (d'ici quelques mois) me libérera de mes activités professionnelles.

Je suis Chef d'entreprise depuis 1987, j'ai 61 ans. J'ai créé en France plus de 1.500 emplois dans différents domaines, ai administré grand nombre d'entités dans plus de 15 pays.

Fusions, rachats, acquisitions, administrations ont été mon quotidien, ce sont des domaines qui pour grande partie s'apparentent à la gestion d'une communauté de communes.

Ce y compris dans la gestion et l'administration des personnes, qui sont des sujets aussi importants que les aspects financiers, que ce soit pour une Société Anonyme ou pour une Commune, ou même (et peut-être surtout) dans un commerce artisanal ou PME.

Je fréquente certains cafés-restaurants, sur l'ensemble du territoire, écoute avec attention les sujets divers et variés, d'autant que grand nombre de personnes appartenant aux Conseils Municipaux de MESNILS-SUR-ITON ou de certaines communes déléguées, travaillant au sein des commissions de projets ou de gestion, fréquentent les mêmes endroits.

Je me permets de vous donner un avis en tant que simple citoyen répondant à l'enquête publique dont vous êtes l'administrateur.

Pour proposer un avis, j'ai, en complément de mes connaissances, utilisé internet, la presse, les comptes rendus existants dans les bulletins communaux, et surtout, les pièces jointes au dossier de l'enquête publique dont il s'agit, trouvant intéressant de pouvoir exprimer des idées les plus proches des réalités du terrain.

Nos concitoyens communaux débattent principalement de trois sujets depuis des mois.

La covid, et aussi CONDE-SUR-ITON qui veut quitter la communauté.

Puis, La covid, la guerre en Ukraine, et aussi CONDE-SUR-ITON qui veut quitter la communauté.

Fort est à parier que l'élection Présidentielle fera son apparition comme le quatrième sujet de notre commune.

CONDE veut quitter MESNILS.

Il ne vous a pas échappé, Monsieur le Commissaire Enquêteur, que ces deux là avaient le même nom de famille « SUR-ITON »

En droit de la famille, c'est un mariage ; en droit des affaires une association, ou la création

d'une forme de Holding ; en tous cas cela crée de la richesse, des emplois, des activités, motive et organise, fait avancer des projets, en crée de nouveaux : peut être est-ce pour cela que l'Etat a organisé cette idée de regroupements de communes ?

Pourquoi Condé veut-il quitter le domicile devenu familial ?

Parce que le centre de vie est à l'Ouest plus qu'à l'Est ? Ou parce qu'il y a 4 kilomètres de plus ou de moins ?

Parce qu'Aurélien a été méchant avec Bernard ? Ou que Colette n'a pas assez écouté Catherine ? Parce que les services municipaux se sont regroupés et que la Mairie n'est plus en face de la maison ? Parce qu'un trottoir est à refaire ?

D'une façon générale, tous ces regroupements de communes dans notre pays emmènent leurs lots d'erreurs, de contradictions, d'hésitations. Dans ma famille installée dans la Vienne, il en est de même au sein de leurs unions communales, mais eux, au moins, organisent, modifient, dialoguent, acceptent le principe fondamental d'une démocratie qu'est le débat contradictoire !

De manière incontournable, les rues « du Général de Gaulle » ou de « l'église » sont nombreuses et ce problème national met du temps à se régler : mais il finit par se régler ! MESNILS-SUR-ITON ne se fera pas en un jour, comme ce fut le cas de notre capitale française !

J'ai la désagréable conviction que la défusion demandée n'est en fait qu'un problème de Personnes.

Tout le démontre. Les écrits le confirment.

La presse, les articles, courriers, etc. montrent que la liste « Ensemble pour Condé » est en opposition totale avec tout le monde, rien ne semble aller. Sait-on vraiment pourquoi aucun de ses membres ne participe aux nombreuses commissions ou représentations ?

La vraie question est de savoir pourquoi, car à travers toutes les pièces proposées, et donc les témoignages et avis annexés à l'enquête, quelques témoignages copier-coller me semblent assez orientés.

Toutefois, cela permet effectivement de constater que des points sont effectivement non traités, comme l'affaire du code postal, certains entretiens de voirie face au Foyer, probablement d'autres.

Est-ce parce que votre voiture a besoin de nouveaux pneus, qu'il faille refaire la distribution et changer une ampoule que vous allez la jeter ? D'autant que si elle a 6 ou 7 ans ce serait dommage...

Un problème de personnes qui n'arrivent pas à se parler. J'en suis convaincu. Un besoin de pouvoir de certains ? Une volonté cachée ? Je n'en connais pas, en revanche, les raisons.

MESNILS-SUR-ITON progresse, avance et commence juste à s'organiser. Damville citée dans la demande de défusion a aussi, comme à Condé, des zones où l'éclairage est loin d'être correct, des trottoirs vieillots, des tas de choses à refaire ou à changer. Ne pensez-vous pas un seul instant que ce qui est présenté comme une motivation à quitter la maison n'est existant que chez Condé. C'est aussi le cas dans les 6 communes initiales.

6 ans de vie commune. Dont 2 années sous régime de covid, ce qui a fortement limité les

actions : je suis étonné que sur 80 témoignages, pas un seul n'en parle. Nonobstant le fait que nombre d'élus sont aussi au travail toute la journée dans leurs activités, ce ne sont pas des professionnels de la politique ou même de l'administration. Ils n'ont pas fait l'ENA non plus. Alors l'erreur est permise, et Confucius bien avant nous, faisait déjà remarquer que « *l'homme sage apprend de ses erreurs* ».

Dans un autre registre, la Loi ESSOC valide le droit à l'erreur. Tout le monde en fait.

MESNILS-SUR-ITON a une équipe dirigeante composée en partie de toutes les équipes initiales regroupées. Certains sont partis, de nouvelles compétences sont arrivées, certains sont pour, d'autres contre telle ou telle décision, mais personne n'est systématiquement contre !

Si, finalement, il doit y en avoir un ou deux.

Il serait pour le moins honnête de ne pas motiver la demande « de sortie » en expliquant que c'est une affaire de bassin de vie, d'éloignement, et que finalement Breteuil est plus proche. C'est le cas depuis des centaines d'années !

La possibilité qu'a chacun d'entre nous de se déplacer et de vivre libre, pour aller à l'endroit qu'il souhaite, pour faire ses courses ou aller au cinéma, n'est ni une cause, ni une conséquence, de l'appartenance votée par le conseil municipal de Condé en 2015, validée par son entrée en 2016 dans notre « famille ».

Il est nécessaire de connaître les vraies raisons de cette demande, si elles existent. Lister les problèmes, les avantages...

Vouloir refaire une commune indépendante en parlant autant de Breteuil semble étrange. Je remarque également que comme souvent, une minorité souhaite remettre en cause la majorité : votre mission, de cet aspect, n'est pas facile.

Si Condé veut vraiment quitter la communauté, il semble important que vous considériez l'impact financier.

Comme tout divorce, ou toute démission, la mesure des conséquences doit exister, et il semblerait honnête que vous considériez les points suivants :

- Le délai
- Les conséquences financières pour les 8 autres communes regroupées
- Les compensations financières à trouver

Si dans un avion en plein vol, un passager décide d'ouvrir la porte parce qu'il veut sortir de l'avion, il tue les 400 autres. Pourtant, il a embarqué de son plein gré...

Après avoir fait métaphores de voitures et d'avions, reste le bateau : notre nom de famille, ITON, est trop petit pour en faire naviguer : raison de plus pour que les tensions s'apaisent, et que notre Condé reste avec nous, car cette ressource ne peut être fractionnée : elle est commune.

Au sujet de l'eau donc, et du climat de la planète, les enjeux à venir sont immenses. Les français dans leur majorité ont compris mais n'en ont pas pris la mesure. Le compte rendu de la COP26 est édifiant, et la COP27 qui se tiendra en Novembre en Egypte affichera des résultats qui feront peur.

La France tient une place importante dans la gestion de ces enjeux. D'autant plus de sa

position actuelle, à la direction de l'Europe.

La France depuis plus de 40 ans ne vote qu'à 50% pour le Président élu. Qui doit diriger aussi l'autre moitié et assurer l'évolution en faisant des compromis.

Dans le cadre de votre mission, qui concerne globalement 6.000 personnes, il s'agit en fait de 500 personnes qui veulent s'isoler. Parce que tels des enfants de 10 ans, ils ne voient qu'à 4 kilomètres de distance, comme ils le reconnaissent eux même.

Un compromis et des actions très locales, régleraient tous les petits tracas et vaudraient mieux qu'une défusion qui serait sans nul doute dévastatrice.

Le petit village d'Astérix est une bande dessinée, pas une réalité.

C'est contre nature, contre-productif, et va à l'encontre des enjeux humains et économiques au sens large que notre pays se doit de gérer en rassemblant.

Si la Liste « Ensemble pour Condé » a les moyens et accepte de dédommager financièrement la communauté, ils doivent proposer des solutions, être positifs et non pas sans arrêt être contre avant même que l'on sache de quoi on parle !

Je suis contre la sortie de Condé, vous l'aviez deviné.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Frédéric O'NEILL

La Gaudrée, 27240 MESNILS-SUR-ITON

06-07-60-92-92